

FLASH

(2)

1. UN NOUVEAU SERVICE : MERCHANDISE CONTROL

GAGE FONDS DE COMMERCE = CREANCES + ... ROSSIGNOLS ??

*Poser la question, c'est bien ; avoir la réponse, c'est mieux !
Le service "Merchandise Control" vous la donne.*

Merchandise Control : VOUS choisissez la nature des contrôles à effectuer.
VOUS déterminez l'étendue de notre mission.

Merchandise Control : NOUS vous fournissons une information impartiale et fiable qui vous permet d'apprécier la valeur de votre Gage Fonds de Commerce.

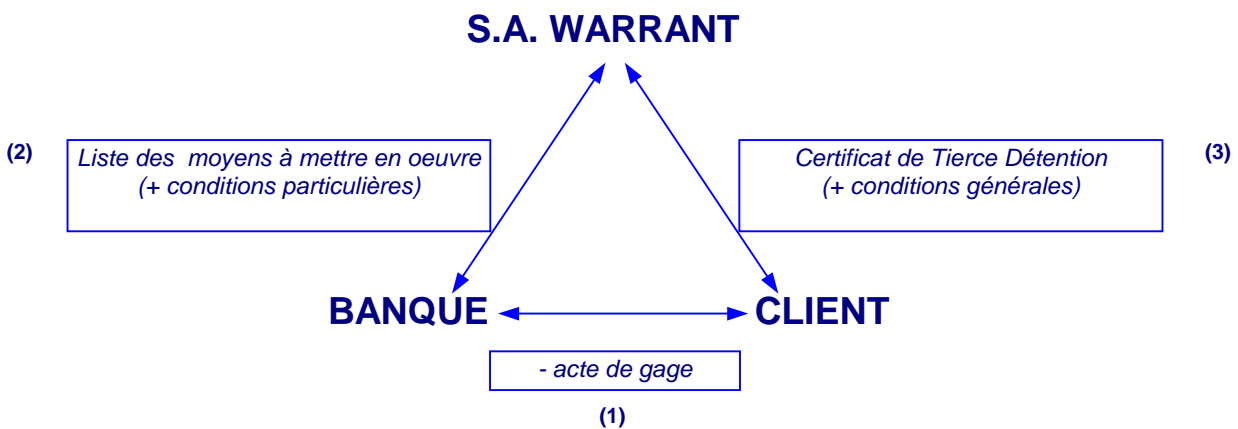
Quelles sont les possibilités offertes par le service Merchandise Control ?

Vous trouverez en annexe un exemple "d'ordre de mission" ainsi qu'un rapport de contrôle y correspondant.

Ces derniers vous donnent un aperçu des prestations que nous pouvons remplir pour votre compte.
(Demandez vos formulaires "ordre de mission" vierges au 02/511.29.31).

2. LE GAGE COMMERCIAL : CONSTITUTION D'UN DOSSIER

La relation de Tierce Détention est une relation triangulaire, qui nécessite les *documents suivants* :



- (1) La S.A. Warrant propose un *modèle* d'acte de gage, que la Banque peut adapter à sa meilleure convenance.
- (2) La liste des moyens à mettre en oeuvre n'étant pas limitative, elle permet pour tout dossier *un contrôle à la carte*.
- (3) Ce Certificat sera remis à la Banque après signature par les parties concernées.

3. LE GAGE COMMERCIAL : REPORTING TRIMESTRIEL

Nous avons toujours vanté la plus grande transparence du Gage Commercial par rapport au Warrantage. Aujourd'hui nous en apportons une preuve de plus !

Afin de permettre à la Banque d'apprécier au mieux son risque et de suivre de très près le contenu de son gage, nous avons pris l'initiative **d'associer à tous les dossiers de Gage Commercial un reporting trimestriel.**

- Ce reporting
- évoquera l'évolution quantitative du gage marchandises.
 - donnera une appréciation quant au *respect des procédures mises en place*, tant par le client que par notre délégué local.
 - mentionnera les faits marquants, relevés lors de nos inspections durant le trimestre.

Le premier reporting sera envoyé aux Banques concernées le 01.10.94.

4. OUVERTURE A LILLE (F)

La S.A. AUXIGA, filiale française à 100% de la S.A. WARRANT, a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de sa 6^e Délégation Régionale à **LILLE**.

Cette Délégation, qui s'ajoute à celles de *Paris, Angers, Périgueux, Valence et Nancy* permet à notre filiale de couvrir parfaitement le territoire français.

Cette présence dans le Nord de la France facilitera également aux Banques belges le montage de dossiers-crédit basés sur un Gage Marchandises hors de nos frontières.

Nous sommes persuadés que le Banquier belge comme le Banquier français profitera de cette initiative.

Pour toute information complémentaire, contactez notre Directeur Régional de Lille, Mr. Jean-Luc Capon (tél. 0033/20.30.71.09, fax 0033/20.42.06.10).

5. A VOTRE SERVICE ...

- **Certains de vos warrants sont en péril ?**
Beaucoup d'entre vous nous ont déjà contactés afin d'apporter une solution à leur préoccupation. Nous sommes à votre disposition.
- Les Services Juridiques du Groupe WARRANT étudient actuellement les possibilités de mise en gage de stocks :
 - * *au Royaume-Uni*
 - * *au Portugal*
 - * *en Italie*

GRUPE WARRANT ... à votre service depuis 1919

S.A. WARRANT	S.A. AUXIGA	S.A. C.S.I.	C.S.I., Inc.	S.A. AUXIGAM
3, Galerie Ravenstein 1000 Bruxelles	20, Rue Laffitte 75009 Paris	3, Galerie Ravenstein 1000 Bruxelles	12700 Park Central Drive, suite 1909 Dallas, Texas 75251	Bamako
BELGIQUE	FRANCE	AUTRES PAYS EUROPEENS	ETATS-UNIS	MALI

Editeur responsable : B. Maes